Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Vignoble : Philippe Pellaton réélu président d'Inter-Rhône





Déjà élu en novembre 2020, Philippe Pellaton vient d'être réélu président d'Inter-Rhône. Il est ainsi désigné pour un second mandat de 3 ans suite à l'assemblée générale de l'interprofession des vins AOC Côtes-du-Rhône et de la Vallée du Rhône qui vient de se tenir ce vendredi 3 novembre.

Le vigneron de 54 ans, président de la Maison Sinnae issue de la fusion des caves gardoises de Laudun et de Chusclan, entend poursuivre le plan stratégique de diversification, de développement et de hiérarchisation déjà entamé sous sa mandature précédente.

Pour cela, Philippe Pellaton souhaite que l'interprofession accélère la croissance des vins blancs tranquilles et des vins rosés pour répondre à l'évolution de la consommation mondiale sur ces 2 catégories et faire face à une décroissance globale de la consommation des vins rouges. Les volumes ciblés à 2031 sont de 300 000 hectolitres pour les blancs et 470 000 Hl pour les rosés, dont 200 000 Hl de Côtes-du-Rhône.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Blanc et rosé sont les couleurs qu'Inter-Rhône souhaitent particulièrement développer en terme de volume. ©Thomas O'Brien Inter-Rhône

Priorité à l'export

Cette initiative baptisée 'Plan d'ambition collective des vignobles de la Vallée du Rhône' a débuté en 2023 et doit se poursuivre jusqu'en 2026. Après un an, ce sont 138 évènements qui se sont déjà déployés, sur 11 pays dont la France, pour toucher plus de 7 400 professionnels avec près de 3 000 cuvées dégustées. L'export est un réseau prioritaire de ce plan, qui œuvre à maximiser la diffusion des vins rhodanien au grand export, pour atteindre la part de 50% des volumes commercialisés en 2035.

« Affirmer la région comme référente nationale en vins rouges auprès des consommateurs. »

Elaboré en concertation entre les 2 familles de la production et du négoce, le plan prévoit également communication d'envergure à destination des consommateurs afin d'affirmer notamment la région comme référente nationale en vins rouges, grâce à leur diversité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

En parallèle de cette diversification de la production, Philippe Pellaton réaffirme sa volonté de valoriser par la hiérarchisation et la montée en puissance des Côtes-du-Rhône Villages avec indication géographique et des Crus. A ce titre, le président envisage une belle marge de progression puisque certaines appellations des Côtes-du-Rhône ne revendiquent pas encore tout leur potentiel de production.



La préservation de l'environnement fait aujourd'hui partie des axes majeurs de la politique d'Inter-Rhône.©David Z Inter-Rhône

Favoriser les démarches environnementales et RSE

Celui qui est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agriculture de l'Isara de Lyon encourage également tous les acteurs des vignobles des Côtes-du-Rhône et de la Vallée du Rhône à adopter un comportement responsable et à entreprendre une démarche environnementale (bio, HVE, labels environnementaux).

« Au-delà de la source de valorisation que ces certifications et labellisations apportent, il s'agit d'un véritable engagement visant à intégrer les enjeux du développement durable, à moyen et long terme », explique l'interprofession.

« Maintenir un équilibre entre efficacité économique, le respect de l'environnement et le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

progrès social. »

« Depuis plusieurs années, les pratiques vertueuses d'un engagement RSE sur les plans économiques, sociaux et environnementaux sont reconnues par les acteurs du vignoble, vignerons, caves coopératives et négociants, poursuit Inter-Rhône. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre l'efficacité économique, le respect de l'environnement et le progrès social. »
Et pour mieux montrer l'exemple, Inter-Rhône, qui s'était engagée dans une démarche RSE en 2021, a été labellisée 'Engagée RSE' en juin 2022.

Plusieurs outils à disposition
Pour mener à bien l'ensemble de ces objectifs, l'interprofession, dont le siège se trouve à Avignon, peut s'appuyer sur plusieurs outils répartis en plusieurs pôles.
Le pôle technique développé avec l'Institut Rhodanien situé à Orange qui constitue 'le bras armé' technique de l'interprofession pour accompagner notamment les opérateurs dans la définition des profils des vins rhodaniens pour les vins blancs et rosés. L'Institut Rhodanien est également partie prenante du plan d'action de la filière face au changement climatique, piloté par l'IFV (Institut français de la vigne et du vin), qui consiste à mettre en place des démonstrateurs dans les différentes régions viticoles pour bâtir des modèles locaux résilients et innovants pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets.

« Être sources de belles rencontres. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



L’interprofession porte une ambition forte en matière d’œnotourisme.©Camille Meffre Inter-Rhône

Inter-Rhône dispose également d’un pôle économique qui s’est doté nouveaux indicateurs économiques, indexés sur des données de commercialisation déclarées par les opérateurs afin de permettre d’affiner la mesure des exportations et des ventes. Objectif : de piloter les orientations stratégiques sur les marchés de la filière de façon plus pertinente et efficace.
Enfin, le pôle promotion va poursuivre sa mission d’organisation, en France et à l’étranger, de la promotion des vins AOC de la Vallée du Rhône.
Le président rappelle « la place centrale qu’occupe le consommateur dans chaque action menée par l’interprofession. Et dans ce cadre, il porte une ambition forte pour l’œnotourisme : que ce soit pour générer des revenus complémentaires ou uniquement un moyen de promouvoir le vin, celle de voir la filière rhodanienne émerger comme destination oenotouristique engagée à l’horizon 2026. L’enjeu est celui d’une offre œnotourisme responsable, plus concrètement la promotion d’offres d’écotourisme et ‘slow tourisme’. Une ambition parfaitement illustrée par la nouvelle plateforme de marque ‘Vignobles de la Vallée du Rhône’ qui vise à faire rayonner les vins et faire vivre les territoires rhodaniens, promettre le goût de l’accueil, être sources de belles rencontres. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Vins : « N’est plus Rhône, qui veut ! »



Ouf de soulagement du côté du syndicat des vignerons des Côtes du Rhône, la cour d’appel de Paris, a condamné une société de vente de vins pour le dépôt de plusieurs marques incluant le terme « Rhône », terme distinctif de l’appellation Côtes du Rhône. Avec cette décision de justice les vins des Côtes du Rhône disposent aujourd’hui d’une protection juridique de leur marque face aux usurpateurs de tous poils.

Les batailles juridiques visant à protéger des marques, surtout si elles sont attachées ou se confondent à des terroirs, sont difficiles mais totalement justifiées. Celles des Côtes du Rhône a été particulièrement longue et difficile. Le syndicat s’est d’ailleurs associé sur le dossier avec l’INAO (institut national de l’origine et de la qualité). D’autres régions viticoles ont connu des cas semblables. On se souvient de la guerre homérique que se sont livrés les champenois pour protéger leur marque et leur vin. Incroyable, le

Ecrit par le 22 novembre 2026

vin le plus connu et le plus prestigieux au monde (après ceux des Côtes du Rhône bien sûr), n'était pas bien protégé. Même une grande marque de parfum s'est engouffrée dans la brèche et avait baptisé l'un de ses élixirs olfactifs du nom du fameux breuvage… Après des années de procédures nos champenois ont fini eux aussi par l'emporter. Et désormais tous ceux qui auraient la mauvaise idée d'utiliser le nom se verront envoyer des escadrons d'avocats et leurs cortèges de mise en demeure. Ne substituerait qu'une poche de résistance du côté de la Crimée où quelques vignerons n'auraient pas baissé les armes et continueraient d'appeler champagne leur vins mousseux. Mais pour l'instant on ne va pas ouvrir un nouveau front avec la Russie, il y a d'autres priorités…

> **« Rhône » constitue l'élément dominant des AOP Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages**

Pour revenir à nos vins des Côtes du Rhône, il est important de noter que la cour d'appel s'est rendu aux arguments des viticulteurs et que la dénomination enregistrée dans le cahier des charges ne peut être utilisée qu'à l'identique, sans imitation ou évocation. Mais le plus intéressant est à suivre : cette imitation ou évocation porte sur l'un ou l'ensemble des composants d'une appellation. Ainsi, pour la cour, « Rhône » constitue l'élément dominant des AOP Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, son utilisation par des tiers non soumis au cahier des charges, et au demeurant la société de vin en question, est condamnable. Si les choses ont le mérite d'être claires, cette décision de justice risque de faire des jurisprudences intéressantes. En attendant du côté du syndicat on a dû ouvrir quelques bonnes bouteilles de Côtes du Rhône, aujourd'hui bien protégés, pour fêter l'événement.

Vin ne va plus !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Dans le flot de mauvaises nouvelles qui s'abattent sur nous depuis quelques mois maintenant, on n'avait pas vu celles concernant la situation de nos vignerons français. Ils sont nombreux à rencontrer, aujourd'hui, de sérieuses difficultés et en particulier dans les Côtes-du-Rhône. Une fatalité ou une opportunité ?

Dans les Côtes-du-Rhône, les vignerons sont dans une situation difficile et compliquée. Mais, ils ne sont pas tous logés à la même enseigne. Pour le haut de gamme et le très haut de gamme les choses vont plutôt bien. Pour les autres c'est un peu la galère. En premier lieu, (attention la liste est longue), il y a les tendances de fond. Les français consomment de moins en moins d'alcool (- 25% entre 2000 et 2020) et encore moins de vin, avec un recul de 30% sur la même période. Et comme si la coupe n'était pas assez pleine, c'est la consommation de vin rouge qui recule le plus. C'est justement 86 % de la production des Côtes-du-Rhône*. Faute à pas de chance.

"**Les vins produits sont trop concentrés et n'entrent plus dans les goûts actuels**"

Ensuite, il y a la conjoncture. La hausse des prix de l'énergie et des manières premières impactent lourdement les charges d'exploitation sans que l'augmentation des prix de vente ne puisse les compenser (et encore moins les volumes).
Et c'est pas fini ! L'impact du réchauffement climatique se fait sentir dans les Côtes-du-Rhône plus fortement qu'ailleurs. Les vins produits sont trop concentrés et n'entrent plus dans les goûts actuels où

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

les vins, plus légers, plus frais, plus minéraux sont préférés. Avouez quand même que ça fait beaucoup !
Mais, il y a cependant encore quelques bonnes raisons de conserver la foi. Au niveau mondial la consommation de vin se maintient à des niveaux importants et plutôt stables. C'est un marché qui est de plus en plus sensible au respect de la nature et de l'environnement. Comprenez par-là que les consommateurs privilégient de plus en plus les vins qui font dans le bio. En langage marketing ça veut dire : « faites des vins blancs et bio ! ». On pourrait même les inciter à faire des vins pétillants, très en vogue aujourd'hui…

"**Il vaut mieux labourer profond que ratisser large !**"

Bien sûr il faut tenir compte des évolutions des goûts des consommateurs, mais de-là à renoncer à ce qui fait l'ADN et les caractéristiques des Côtes-du-Rhône, c'est creuser un autre sillon, une limite à ne pas franchir. Franchement qui pourrait imaginer les Côtes-du-Rhône produire un pétillant blanc ou des rouges légers comme l'air ?
Supposons que certains vignerons se laissent convaincre par l'aventure. Il leur faudra attendre au moins 5 ans avant que les efforts de cette reconversion puissent produire leurs premiers effets. En attendant que font-ils ? Et que seront devenus d'ici là les goûts des consommateurs ? Non sérieusement… que les Côtes- du-Rhône conservent toutes leurs particularismes et leurs identités. Dans ce domaine, il vaut mieux labourer profond que ratisser large !
Que les vins des Côtes-du-Rhône dépoussièrent leur image, c'est sans doute nécessaire, qu'ils soient encore plus vertueux sur le plan environnemental, c'est vital, qu'ils valorisent d'avantage leurs productions (terminologie consensuelle pour dire « faire plus qualitatif ») on sera tous d'accord la dessus, mais qu'ils ne renoncent surtout pas à ce qui en ont fait la renommée et leur raison d'être. Des vins aromatiques, expressifs, généreux, puissants et délicats. Des vins du soleil quoi !

Il faut savoir parfois garder de la distance avec les gens du marketing.
Comme disait le publicitaire Jacques Séguéla : « moins de test, plus de testicules »!

**Tous les chiffres sont issus du syndicat des vignerons des Côtes-du-Rhône.*

Près de 200 entreprises de la Vallée du

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Rhône seront au salon Wine Paris



La 4e édition du salon professionnel Wine Paris aura lieu du lundi 13 au mercredi 15 février à Paris Expo, Porte de Versailles. Et la Vallée du Rhône y sera bien représentée !

185 maisons, caves et domaines des Vignobles de la Vallée du Rhône seront présents au salon Wine Paris. Ils seront étalés sur 1410m², soit 100m² supplémentaires par rapport à l'an passé. Les entreprises de la Vallée du Rhône seront à l'emplacement Hall 4, Allée A, Stand 216.

Sur le stand, à travers plus de 350 références, les visiteurs pourront découvrir ou redécouvrir les appellations de la Vallée du Rhône : Côtes du Rhône, Côtes du Rhône Villages, Crus des Côtes du Rhône, Clairette de Bellegarde, Clairette de Die, Crémant de Die, Coteaux de Die, Châtillon-en Diois, Costières

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

de Nîmes, Côtes du Vivarais, Duché d'Uzès, Grignan-les- Adhémar, Luberon et Ventoux.

V.A.

Les Vignerons Indépendants de Vaucluse ont un savoir-faire et ils veulent le faire savoir!



Sous l'impulsion de son président, Thierry Vaute (du Domaine de la Pigeade à Beaumes de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Venise) et de son directeur, Pierre Saysset, connu comme le loup blanc dans le monde de la viticulture, la Fédération de Vaucluse a été la 2ème à être créée en France, en 1978, un an après celle de l'Aude. Avec une Charte et un triple credo : le Vigneron Indépendant cultive sa vigne en respectant son terroir, il fait lui-même son vin et il enfin il le vend en faisant partager sa passion.

Aujourd'hui, dans la Vallée du Rhône, il y a 11 150 hectares de vignobles entre les mains de cette Fédération qui ont donné environ 320 000 hectolitres de vin en 2021 et sans doute 430 000hl cette année. La répartition des modes de culture est largement bio (38%), en HVE (haute valeur environnementale, 27%) et conventionnelle (seulement 35%). La moitié de cette production est vendue en bouteilles, l'autre en vrac et cela donne du travail à 4 700 saisonniers et 1720 salariés à temps plein. Existent également 32 autres Fédérations départementales, d'autres régionales et une Confédération nationale qui chapeaute le tout avec un logo « vigneron indépendant » apposé sur le col des bouteilles, un label, un emblème, une marque collective qui véhicule les valeurs qui unissent les vignerons dans un savoir-faire exceptionnel.

A quoi sert cette Fédération? « A aider les viticulteurs. Ils sont seuls avec leur personnel dans leur exploitation, ils ne connaissent pas par coeur le mille-feuille des règlementions douanières, des normes, des directives européennes qui évoluent de longue, donc nous avons des spécialistes juridiques qui les accompagnent gratuitement pour monter leurs dossiers de subventions, connaître les règles de l'arrachage, la protection contre les calamités agricoles (grêle, gel, sècheresse, inondations, stress hydrique…) » ajoute Thierry Vaute. « La Fédération fait le maximum pour qu'ils affichent leur domaine sur un site internet, qu'ils soient plus visibles, qu'ils touchent un plus large public en vendant à distance et en exportant ».

> « Il fallait nous faire connaître, organiser des salons, rencontrer nos clients, leur expliquer notre travail de la vigne, notre attachement à nos racines, à la transmission envers les plus jeunes générations de vignerons, nos valeurs environnementales »
>
> *Thierry Vaute, Président de la Fédération des vignerons indépendants de Vaucluse*

En 2001, a été construit à Orange-Sud un « Palais du Vin » de 1 300m2, lieu unique de dégustation et d'achat de bouteilles de 150 domaines des Vignerons indépendants de la Vallée du Rhône avec un restaurant qui ne désemplit pas.

« Après la crise sanitaire, le confinement, la fermeture des restaurants, les prêts garantis par l'Etat que certains ont du mal à rembourser, cette année, on a l'inflation, un renchérissement du coût des matières premières, le verre, les palettes, le carton, les étiquettes, les bouchons, le fuel… » précise Pierre Saysset. Mais il ajoute aussitôt : « Heureusement, la récolte est belle, la qualité est au rendez-vous ». Autre préocupation des vignerons les assurances. « Avec le changement climatique, les épisodes extrêmes se multiplient. Les barèmes sont basés sur le potentiel de production et ils sont onéreux. Certains n'ont pas les moyens de s'assurer » regrette Thierry Vaute.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Céline Barnier est vigneronne à Sarrians et la seule femme vice-présidente de la Fédération de Vaucluse. « Nous devons communiquer, recevoir davantage de consommateurs dans nos vignes, leur montrer l'envers du décor, comment les grains de raisin sont ramassées, arrivent en cave, son vinifiées, leur donner envie d'acheter ce que nous produisons ». C'est pourquoi, régulièrement sont organisés des pique-nique dans les vignobles ou des « vendanges d'un jour » où les amateurs sont équipés d'un sécateur, taillent les grappes de Syrah, de Grenache, de Mourvèdre avec les saisonniers et partagent le soir un superbe dîner convivial chez le vigneron.

Lire aussi : "Devenez vendangeur le temps d'une journée"

Contact :
vigneron-independant.com
www.fvivr.fr
04 90 11 50 05



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

La sobriété peut-elle rendre heureux ?



La sobriété rendue aujourd'hui nécessaire, est-elle possible et peut-elle rendre heureux ? Cela pourrait ressembler à un intitulé d'épreuve de philosophie du baccalauréat. A cette difficile question, un village de la Drôme Provençale nous apporte la réponse. Une leçon magistrale…

Au début son nom vous rend incrédule ou vous fait sourire. Mais il existe bel et bien. Il a même donné naissance à une appellation des vins de Côtes-du-Rhône et il fait partie de la très sérieuse association des communes de France aux noms burlesques et chantants, qui compte pas moins de 41 membres. Il s'agit, vous l'avez sans doute deviné, de Vinsobres. Un charmant village, situé entre Vaison-la-Romaine et Nyons. Il fait la démonstration qu'il nous est possible d'associer plaisir et tempérance, bien-être et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

retenue. Sans équilibre point de salut.

Cette commune d'un peu plus de 1000 habitants et 30 domaines viticoles (excellent ratio au demeurant), a fait pour devise : « Vinsobres ou sobre vin, prenez-le sobrement » . Cette formule, attribuée à Joseph-Marie de Suarés, évêque de Vaison, grand amateur du cru en question, remonte à 1633. Si elle sonne comme le slogan d'une publicité des années 50, elle est totalement dans l'air du temps et nous montre désormais la voie à suivre. « Tout ce qui est excessif est insignifiant » disait Talleyrand. Une phrase qui ne manque pas de piquant quand on sait que le sieur Talleyrand était, ce qu'on appelle, un « très » bon vivant et grand amateur de vins. Il fut d'ailleurs, entre deux dettes de jeux, propriétaire du domaine du Château Haut Brion. C'est pour dire…

La responsabilité est commune et la valeur de l'exemple essentielle

Finie l'abondance. Il nous faut donc aujourd'hui suivre un autre chemin. Mais la sobriété ne saurait donner des résultats significatifs que si la quête et les efforts sont partagés. On pense en particulier aux joueurs de football et à certains de leurs entraineurs, aux milliardaires ou encore aux élus qui nous représentent. La responsabilité est commune et la valeur de l'exemple essentielle. Et il faut bien sûr dépasser le simple cadre national, la mondialisation de la sobriété en quelque sorte…

L'impossible retour en arrière

L'exercice n'est pas facile. Comment pouvons-nous empêcher la quête légitime de ceux qui n'ont pas accès à un minimum de confort ? Pouvons-nous imaginer de fermer les piscines, les patinoires, les stations de ski, d'interdire les sports mécaniques, le tour de France, les concerts géants, les croisières sur les paquebots, les avions privés, la circulation des véhicules à moteur thermique (y compris les jet ski)… etc ? Évidemment non (quoique pour les stades climatisés…).

Il ne s'agit pas de mettre à genou l'ensemble des secteurs économiques liées à ces activités. Les conséquences seraient bien pires que les maux. Difficile de revenir en arrière. Cependant, il nous est possible de changer de trajectoire et de savoir trouver le bon équilibre. Voilà l'enjeu et c'est en cela que notre petit village de la Drôme Provençale nous montre l'exemple : du vin oui, mais avec modération !

Ancien directeur général et directeur de la rédaction de Mirabelle TV (télévision régionale en Lorraine), Didier Bailleux a été auparavant consultant dans l'audiovisuel et à travaillé sur plusieurs projets : TNT, SVOD, services en ligne, création de TV locales. En tant que directeur marketing, il a participé, dans les années 1990 et 2000, à la création de plusieurs chaînes thématiques : Canal J, Voyage et Pathé-Sport. Aujourd'hui, il vit en Vaucluse et travaille sur la production de documentaires consacrés aux terroirs.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Guillaume Chalumeau devient le nouveau délégué général d'Inter-Rhône



Guillaume Chalumeau deviendra le nouveau délégué général des Vignobles de la Vallée-du-Rhône, Inter Rhône, début novembre. Il succède à Eric Rosaz.

Guillaume Chalumeau possède plus de 20 années d'expérience dans l'univers du vin à des postes de management et de direction. Il a, par exemple, travaillé chez Seguin Moreau, leader mondail de la tonnellerie.

Dernièrement
En charge des opérations sur l'Océanie, le quinquagénaire a dirigé la filiale Australie-Nouvelle Zélande, participé à concevoir les orientations stratégiques et les plans commerciaux, marketing et financiers de la zone. Il a également évolué pendant plus de huit ans au sein du monde vitivinicole de la Vallée-du-Rhône, y rencontrant les principaux acteurs du marché.

A la tête de cinquante collaborateurs
Le nouveau Délégué Général prend la tête d'une équipe d'une cinquantaine de salariés dévolus à la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

valorisation des appellations de la Vallée du Rhône, dont les axes de travail sont la diversification, la hiérarchisation et l'engagement environnemental du vignoble.



Sa feuille de route ?
Promouvoir les appellations rhodaniennes, leurs vins en France et à l'international en s'appuyant sur une solide expérience financière, commerciale, de direction et de relation terrain.

Il a dit
«Conscient de la confiance que l'on m'accorde, je m'attacherai, avec l'ensemble de nos équipes, à accompagner nos adhérents dans le développement et le rayonnement de nos appellations et à faire face aux multiples défis et enjeux du monde viticole en général et des appellations de la Vallée du Rhône en particulier,» a précisé Guillaume Chalumeau.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Avant lui
Il succède à Eric Rosaz qui a quitté Inter Rhône en mai dernier après plus de 5 ans d'exercice à ce poste. Avant d'occuper ces fonctions, Eric Rosaz était à la tête du Pôle vin de l'Institut national de l'origine et de la qualité (Inao) et précédemment encore directeur des Vignerons indépendants de France.

Contact
Interprofession des vins AOC Côtes-du-Rhône. 6, rue des trois faucons. CS 90513. 84 024 Avignon Cedex 1. 04 90 27 24 16/40 vins-rhone.com

Les chiffres clés 2021
340 millions de bouteilles commercialisées. 66 402 hectares pour 2,6 millions d'hectolitres récoltés. 1 564 unités de production dont 1 473 caves particulières et 91 caves coopératives. 429 maisons de négoce. 193 destinations dans le monde ont consommé des vins de la Vallée du Rhône. Chaque seconde 11 bouteilles de vins de la Vallée-du-Rhône sont dégustées. En Vallée-du-Rhône le bio représentait, l'an dernier, 12% en volume et 13% en surface de récolte.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

